

Le 13 décembre 2000 était promulguée la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, dite « loi SRU ». Son article 55, qui a introduit une obligation de disposer d'au moins 20 % - aujourd'hui 25 % - de logements sociaux par commune, est devenu emblématique de l'enjeu de construire des logements accessibles pour tous équitablement répartis. Mais cette loi a innové aussi dans d'autres domaines, notamment en instaurant le PLU, en luttant contre l'étalement urbain, ou encore en étendant les missions des bailleurs sociaux.

Quinze ans après, l'objectif de ce colloque est de revenir sur les débats et les circonstances qui ont permis la promulgation de cette loi. Il est aussi d'échanger sur les évolutions à envisager afin de continuer à porter son ambition.



14
JANVIER
2016



COLLOQUE

Quinze ans de loi SRU :
une loi pour changer
la société ?

Assemblée Nationale - Salle Victor Hugo
101 rue de l'Université • 75007 PARIS

Métros : Assemblée Nationale (ligne 12), Invalides (lignes 8 et 13, RER C)

PROGRAMME

13H30

Accueil

14H00

Première table ronde

2000-2015 : le parcours d'une loi pour la cohésion urbaine

Table ronde animée par Patrick Doutreligne, président de l'UNIOPSS :

- Louis Besson, secrétaire d'Etat en charge du Logement (1997-2001)
- Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Equipement, des Transports et du Logement (1997-2002)
- Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine (2002-2004) (sous réserve)
- Catherine Vautrin, députée de la Marne, vice-présidente de l'Assemblée Nationale et présidente de Reims Métropole (sous réserve)

15H30

Seconde table ronde

Et maintenant : de nouvelles ambitions pour vivre ensemble

Table ronde animée par Daniel Goldberg, député de la Seine-Saint-Denis, président du groupe d'études construction, éco-construction et logement de l'Assemblée nationale :

- Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre
- Frédéric Paul, délégué général de l'Union sociale pour l'habitat
- Annie Guillemot, sénatrice du Rhône, vice-présidente de la Métropole de Lyon
- Isabelle Le Callennec, députée d'Ille-et-Villaine, conseillère départementale de Vitré (sous réserve)
- Thierry Repentin, délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat

Daniel Goldberg,
député de la Seine-Saint-Denis et
président du groupe d'études
construction, éco-construction et logement
de l'Assemblée nationale, vous invite

avec la Fondation Abbé Pierre, l'UNIOPSS et
l'Union sociale pour l'habitat



INSCRIPTION

**Inscription impérative dans la limite des places disponibles par e-mail
à l'adresse suivante : 15ansloisru@gmail.com**

Merci de bien vouloir confirmer par e-mail votre présence **au plus tard le vendredi 8 janvier 2016** en y précisant impérativement :

- votre nom ;
- votre prénom ;
- votre date de naissance ;
- votre lieu de naissance.

En raison de l'application du plan Vigipirate, veuillez noter que toute inscription est strictement personnelle et nominative. Passé le vendredi 8 janvier 2016, il ne sera plus possible de s'inscrire au colloque et donc d'y participer.

La présentation du carton d'invitation et d'une pièce d'identité sera exigée à l'entrée.